Département de Seine et Marne

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
SUR LA PARITE OUEST DE LA RUE DE L'EGLISE
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Des travaux d'enfouissement des réseaux vont être réalisés, rue de l'Eglise, à partir de l'intersection du chemin du Fourneau jusqu'à la RD 63, route d'Achères, à partir du 19 septembre 2022.

Du 19 septembre au 2 octobre, **de 8 h 30 à 17 h**, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits. La collecte des déchets des riverains de la zone de travaux sera effectuée avant 8 h 30.

A compter du 3 octobre et pour une durée de 3 mois, de 8 h 30 à 17 h, la circulation sera alternée et régulée par des feux tricolores. Le stationnement sera interdit.

La base de vie de l'entreprise chargée du chantier et l'entreposage de matériaux seront installés après le n°31 rue de l'Eglise.

Nous vous remercions pour votre compréhension.